

### Données personnelles de l'assuré(e)

N° d'employé(e) ..... N° AVS .....

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... Etat civil .....

Nationalité ..... 2<sup>ème</sup> Nationalité .....

Adresse ..... NPA, Lieu .....

E-mail ..... Téléphone .....

Date du départ à la retraite .....

### Informations importantes

L'assuré(e) peut demander le versement sous forme de capital **du 25%** de sa prestation de libre passage acquise **au maximum**. Cette demande de versement sous forme de capital doit impérativement parvenir à la CPCL **au plus tard un mois avant** la date du départ à la retraite susmentionnée et est **irrévocable**.

Si l'assuré(e) est marié(e)/séparé(e) ou lié(e) par un partenariat enregistré, le paiement en espèces ne peut intervenir qu'avec le **consentement écrit du (de la) conjoint(e)/partenaire**. La signature de ce dernier/cette dernière doit être légalisée par un notaire ou auprès de notre secrétariat, muni d'une pièce d'identité et de l'acte de mariage ou du livret/certificat de famille.

En outre et pour rappel, le versement d'une prestation sous forme de capital est **imposé fiscalement**.

Montant du capital désiré

Maximum possible ou

CHF

### Compte de préfinancement

Je dispose d'un compte de préfinancement et souhaite recevoir un paiement unique en capital, en lieu et place d'une augmentation en conséquence de ma rente.

### Coordonnées de paiement :

Nom de la banque .....

Adresse .....

N° IBAN ..... Si banque hors Suisse, SWIFT .....

J'ai pris bonne note des conséquences d'un versement en capital et notamment du fait que ma rente de retraite, ainsi que toutes les éventuelles futures prestations de survivants seront réduites en fonction dudit versement.

Lieu et date .....

Signature de l'assuré(e) .....

Signature du (de la) conjoint(e)/partenaire .....

→ signature à faire légaliser juste avant le dépôt de la demande ou simultanément